



LE SAUBRIAN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Greffé de Saubraz

Place du Village 5
1189 Saubraz
Tél.: 021 828 39 10
greffe@saubraz.ch
www.saubraz.ch
reçoit sur rendez-vous

Bourse communale

GRF
021 804 16 50
bourse@saubraz.ch

Contrôle des habitants

Hôtel de ville
Place du Marché 12
1170 Aubonne
Tél. 021 821 51 00
controlehabitants@aubonne.ch

Fermeture de fin d'année

24 décembre 2025 au 5 janvier 2026



Déchetterie fermée
les mercredis 24 et 31 décembre 2025

Relevés Eau et gaz 2025
Les formulaires à remplir vous parviendront début du mois de décembre par e-mail ou par courrier.



Attention à l'arnaque aux faux banquier / faux policier !

Depuis le début de l'année, les escroqueries visant nos aînés sont en nette augmentation. En Suisse romande et au Tessin, 386 cas ont déjà été signalés, dont près de la moitié dans le canton de Vaud. Bien que les tentatives continuent d'augmenter, les escrocs réussissent moins souvent grâce aux campagnes de prévention – mais c'est encore trop. Ces criminels agissent principalement par téléphone, se faisant passer pour des policiers ou des banquiers. Ils manipulent leurs victimes pour obtenir leurs cartes bancaires, codes PIN ou liquidités, parfois même en les convainquant de faire les retraits elles-mêmes. Les appels se font souvent tard le soir, augmentant la confusion et la vulnérabilité des personnes âgées.

Comment se protéger ?

- Ne jamais transmettre de données personnelles ou bancaires par téléphone.
- Ne jamais remettre sa carte ou son code PIN, même à quelqu'un prétendant être de la police ou de la banque.
- En cas de doute, raccrochez immédiatement et contactez directement votre banque ou la police (117).
- Utilisez le Callfilter de Swisscom pour bloquer les appels suspects.

Vous êtes proche d'un aîné ou travaillez dans une commune, un CMS ou une banque ? Restez vigilant. Si une situation vous paraît étrange, prévenez sans attendre la police.

Ensemble, restons vigilants et solidaires !

Rénovation du Collège

La rénovation du Collège de Saubraz touche à sa fin !

Après plusieurs mois de travaux, la rénovation du Collège de Saubraz arrive gentiment à son terme. Le bâtiment, au cœur de notre village, retrouve une nouvelle jeunesse tout en préservant son caractère et son importance dans la vie communale.

Cette rénovation permettra d'offrir des espaces modernes et fonctionnels, répondant aux besoins actuels des enfants et des familles. La crèche va accueillir ses premiers enfants dès le mois de février 2026.

Afin de permettre à toutes et tous de découvrir le Collège rénové, une soirée « portes ouvertes » est agendée au **jeudi 22 janvier 2026 en fin de journée**. Les informations détaillées suivront prochainement, mais réservez déjà la date !

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes et entreprises ayant contribué à ce projet, ainsi que les habitantes et habitants pour leur patience durant la période des travaux.

F U S I O N

Saubraz - commune de Gimel

A partir du **1er janvier 2027**, **Saubraz** fusionnera avec Gimel et Saint-Oyens pour devenir une seule commune.

La population a voté massivement en faveur du projet de fusion le 28 septembre 2025, avec 80 % de soutien à Saubraz.

La nouvelle commune sera nommée Gimel et son administration sera basée à Gimel.



Détails de la fusion

- **Date effective** : 1er janvier 2027
- **Communes concernées** : Gimel, Saubraz et Saint-Oyens
- **Gouvernement** : La future Municipalité sera composée de cinq membres
- **Taux d'imposition** : Fixé à 73 % pour l'ensemble du territoire de la nouvelle commune.
- **Armoiries** : Les anciennes armoiries pourront toujours être utilisées en tant qu'écus villageois



FOUR A PAIN

Association pour la restauration du four
banal de Saubraz

Petit Historique :

L'histoire du four banal remonte à l'époque féodale, où il s'agissait d'un privilège du seigneur (ou de la commune) pour lequel les villageois devaient payer une taxe, appelée « le ban ». Ces fours étaient des points de rencontre communautaires pour la cuisson du pain.

- **Fonctionnement** : Le seigneur, propriétaire du four, le mettait à la disposition des habitants, qui étaient obligés de l'utiliser.
- **Taxation** : En contrepartie de l'utilisation, les villageois devaient payer une taxe appelée « banalité » ou « ban », souvent en nature (par exemple, en pain). Le seigneur était responsable de son entretien.
- **Lieu de vie** : Le four était un lieu central de la vie du village, où les habitants se retrouvaient pour cuire leur pain et échanger.

Disparition du monopole : le système des banalités a été aboli et les fours sont devenus des biens communaux.

Amélioration et adaptation : Certains habitants ont fait construire leurs propres fours, mais de nombreux villages ont conservé leurs fours banaux.

La Confédération, pour fêter son 700ème anniversaire a octroyé une somme d'argent à chaque commune afin de restaurer un patrimoine. Lors d'un Conseil général, la population de Saubraz a décidé de restaurer l'ancien four à pain. Dès lors une « Association pour la restauration du four à pain de Saubraz » a été fondée.

La population et les membres de cette Association se sont mis au travail afin de remettre en fonction ce four.

Le comité et les membres de cette Association ont à cœur de faire fonctionner ce four au mieux. Pour cela nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous faisons appel à votre motivation.

Pour devenir membre, il suffit de nous appeler ou participer à notre Assemblée générale. La cotisation annuelle est de Fr. 20.- /an et vous avez l'opportunité de venir cuire vos pâtisseries ou autres lors de fournées annuelles ; qui sont au nombre de 2 voire 3.

Le Comité

Marinette Donadeo
079 432 62 78
fourapainsaubraz753@gmail.com



Société de tir « Le Signal » Saubraz-Bougy Rétrospective 2025

Le Tir du Signal, organisé en avril, a connu un franc succès avec la participation de 188 tireurs venus de toute la région. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère conviviale et parfaitement organisée, reflet du sérieux et de l'engagement de nos membres, bénévoles et participants.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite : nos tireurs, les bénévoles pour leur précieux engagement, ainsi que nos sponsors et partenaires pour leur fidèle soutien.

En août, notre société a pris part au **Tir du 200e vaudois**, où elle a remporté 16 médailles.

Nos tireurs se sont également distingués lors des **concours de sociétés et cantonaux**, portant haut les couleurs de notre société.

Les **Jeunes tireurs** ont réalisé une saison remarquable !

Lors du Tournoi de Printemps, notre groupe a décroché le titre de vice-champion vaudois, avec une 3e place en individuel pour Eliott Ayer et une 6e place pour Jonathan Maillard.

Au **Tir fédéral des Jeunes tireurs**, tous les participants de notre société sont repartis avec au moins une distinction, et l'un d'eux s'est particulièrement illustré en remportant pas moins de cinq distinctions. Enfin, au **Tournoi d'Automne**, chacun de nos jeunes a obtenu une distinction. On notera aussi les 6e places de Jonathan Maillard et Alexandra Kämpf au **Championnat individuel vaudois**, ainsi que la participation à la finale de Julien Val et Victoria Meylan.

La saison est désormais close, mais la pause hivernale ne sera pas de tout repos.

Grâce au précieux soutien des Municipalités de Saubraz et Bougy-Villars, nous allons procéder au **remplacement complet de nos installations de tir**, plus modernes et mieux adaptées à la pratique du tir sportif. Nous formerons également de nouveaux moniteurs de tir, afin d'encadrer les militaires astreints lors des exercices, mais aussi toutes les personnes souhaitant s'initier au tir sportif à 300 mètres.

Les habitants de Saubraz et des environs sont chaleureusement invités à nous rejoindre.

Plus d'informations sont disponibles sur notre site www.tirlesignal.ch ou directement auprès du comité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Fabrice Ayer

Président de la Société de tir
«Le Signal» Saubraz-Bougy



Simona de Silvestro :

de la piste à la glace, une Suisse au courage sans limite

Originaire de Thoune (Suisse) et d'ascendance italienne, Simona de Silvestro (née le 1^{er} septembre 1988) est bien plus qu'une pilote automobile: elle incarne un exemple de détermination, d'audace et de polyvalence.



Des débuts sur quatre roues

Dès l'enfance, Simona s'essaye au karting, puis, à l'adolescence, elle quitte l'Europe pour les Etats-Unis afin de progresser en monoplace. Au fil des années, elle gravit les échelons : Formule Renault, Formule BMW, puis Atlantic.

En 2010, elle débute en IndyCar et se distingue en remportant le titre de « Rookie of the Year » aux 500 Miles d'Indianapolis.



Elle compte parmi ses faits d'armes d'une 2^{ème} place en IndyCar (Houston 2013), ainsi que l'intégration comme pilote affiliée de l'équipe Sauber (F1) en 2014, dans un rôle de test et développement. Elle devient par la suite pilote officielle chez Porsche, notamment dans le cadre de la Formule E et de l'endurance.

Un nouveau défi : la glace

Depuis toujours, Simona aime repousser ses limites. Pilote chevonnée en course automobile, elle a passé des années à enchaîner les circuits, concentrée pendant de longues heures sur la moindre trajectoire. Mais malgré ses succès, un rêve demeurait hors de portée : celui de participer aux Jeux olympiques – une scène où la course automobile n'a pas sa place.

Déterminée à vivre cette expérience unique, Simona s'est mise en quête d'un nouveau défi. C'est alors que le bobsleigh s'est imposé à elle. Ce sport, intense

et explosif, lui offrait la possibilité de mettre à profit ses talents de pilotage tout en explorant un tout autre univers. Elle a dû cependant se réinventer : apprendre à sprinter, à maîtriser le départ, à composer avec la glace plutôt qu'avec l'asphalte.

Aujourd'hui, ce pari audacieux porte ses fruits. Intégrée à l'équipe A italienne, Simona concourt en monobob et en bob à deux. Ses premiers résultats en Coupe d'Europe sont prometteurs : une 8^{ème} place en monobob à Lillehammer et une 6^{ème} place en bob à deux. A l'approche des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026, l'équipe italienne est déjà qualifiée pour le bob sans avoir défini l'équipe qui va participer. Quant à Simona, sa qualification personnelle est à portée de main – le rêve olympique est en bonne voie.

Une base à Saubraz



Le Village de Saubraz est devenu un point important pour Simona. Elle y entrepose souvent son bob dans le garage de son papa, Pierluigi, qui se trouve à Saubraz, et y effectue l'entretien de son matériel. Ce lieu est devenu à la fois un atelier technique et un refuge familial, où elle prépare avec soin chaque détail de ses engins avant les compétitions.

Technologie, sponsors et ambition



Dans sa trajectoire récente, Simona collabore avec des partenaires techniques pour améliorer la fiabilité et la performance de ses équipements. Par exemple, la marque LOCTITE est devenue partenaire officiel, fournissant des adhésifs, des fixateurs et des produits de surface pour renforcer les assemblages mécaniques de ses bobsleighs, même aux températures extrêmes de la glace. Elle montre ainsi que le sport de haut niveau est aussi une affaire d'ingénierie, de précision et d'innovation.

Regarder la vidéo qui a été tournée à Saubraz avec le sponsor LOCTITE :



ADS, association pour le développement de Saubraz



HALLOWEEN DU CŒUR

Une récolte terrifiante...

.... pour le bénévole des Cartons du Cœur ❤ qui est venu lundi 03 novembre à Saubraz pour récupérer le résultat de la collecte Halloween du ❤ 2025 organisée par l'ADS.

Le pauvre a vu sa voiture se remplir rapidement, il a transpiré d'effroi devant le casse-tête que représentait le chargement des diverses denrées récoltées : riz, pâtes, conserves, farine mais aussi produits d'hygiène et d'entretien...

Ce ne sont pas moins de 21 caisses remplies qu'il fallait caser dans le véhicule. Le pauvre a même dû vider la dernière et laisser le contenu sur son siège avant afin de pouvoir se remettre en route vers le dépôt...

Tout ceci grâce à la participation active des enfants de Saubraz qui se sont donnés à cœur joie en sonnant et scandant le traditionnel

Halloween du ❤

Mais surtout grâce à la générosité des Saubrians. L'ADS et les Cartons du ❤ vous remercient beaucoup pour vos dons et l'accueil fait aux enfants...

Et à l'année prochaine !

Perrine REBEAUD

ADS





Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il est **interdit de laisser errer les chiens**.

Nous remercions donc tous les propriétaires de chiens de bien vouloir se conformer à cette consigne pour la sécurité des promeneurs, le respect de la faune et de la flore ainsi que pour la propreté des **espaces publics comme les chemins, places de jeux, terrain de football ou les propriétés privées comme les vignes, vergers et jardins**.

Un grand merci également à tous les propriétaires de chiens qui utilisent les Robidog mis à leur disposition sur le territoire communal !

Nous profitons de ces lignes pour rappeler également que les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour que ceux-ci **ne troublient pas le repos public particulièrement pendant la nuit et les dimanches matins**.

Enfin, les propriétaires ou détenteurs de chiens sont tenus de déclarer au Contrôle des habitants chaque acquisition, naissance, vente ou décès de chien. Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.



AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Bernard BUBLOZ
décédé le 6 novembre 2025

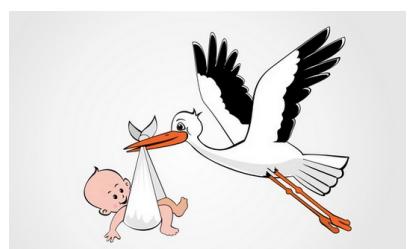


NAISSANCES EN 2025

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

**Gaia MUSSARD
Eva de SOUSA
Sohan DUBOUX**

**26 février 2025
30 mars 2025
4 juin 2025**



RAPPEL CONCERNANT LE DENEIGEMENT

Les services communaux prennent en charge le déneigement des places, trottoirs et routes communales.

La Municipalité vous rappelle l'art. 5, alinéas 2 & 3, service hivernal du règlement d'application de la Loi sur les routes (LRou).



Lors du déneigement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route ni à y déverser celle des toits.

Ils sont tenus également de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Nos remerciements à chaque citoyen (nne),
pour la bonne collaboration



TAILLES DES HAIES ET DES ARBRES

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens !

Nous vous rappelons qu'en bordure des routes et chemins publics, trottoirs, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

L'émondage des haies doit être réalisé comme suit:

- à la limite de la propriété et aux hauteurs maximales suivantes :
- 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue ou
- 2 m dans les autres cas.

L'élagage des arbres:

- au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs: à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété;

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

À VOS AGENDAS



Décoration du sapin de Noël

Mercredi 3 décembre 2025 dès 17h00
au pied du Sapin
Apéro offert par la Commune



Samedi 6 décembre 2025 dès 9h00

Exceptionnellement cette année,
il n'y aura que la vente de sapins
devant le four à pain
dès 11h00 apéro sur place

Tournée du Père Noël

Samedi 13 décembre 2025 à 10h15
chemin du Cachet 3 bis



Tournée du Père Noël

HORAIRE

09H30	SAINTE-OYENS
10H15	SAUBRAZ
11H00	ALLAMAN
11H45	MONHEROD
14H45	ST-LIVRES
15H30	LAVIGNY
16H15	FÉCHY
17H00	BOUGY-VILLARS
18H00	AUBONNE

SDA
Société de Développement
d'Aubonne
et environs

www.aubonne-tourisme.ch



Le mot du syndic

Chères habitantes, chers habitants,

À l'heure où l'on referme une nouvelle page de l'année, j'aimerais vous adresser quelques mots simples, mais sincères. Notre commune a avancé d'un pas sûr ces derniers mois. La transformation du collège en crèche se finalise, le projet de fusion est désormais validé par le Grand Conseil, et une partie de l'éclairage public s'illumine désormais en LED, apportant une lumière plus douce pour nos rue et pour notre environnement.

Ces quelques exemples, parmi d'autres chantiers et démarches menés tout au long de l'année, au fond, racontent la même histoire: celle d'une commune qui prépare sereinement son avenir sans perdre cette vie simple et authentique qui fait battre son cœur.

Merci à toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à faire de Saubraz un lieu vivant, accueillant et attentif à son avenir.

Je vous souhaite, au nom de la Municipalité, de très belles fêtes de fin d'année. Que cette période vous apporte chaleur, tranquillité et un brin de magie.

Au plaisir de vous retrouver en 2026 pour poursuivre ensemble notre chemin communal.

JOYEUSES FÊTES DE NOËL

